

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2021

Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 6 mai 2021 – GTT (Gaztransport & Technigaz) informe ses actionnaires que l'assemblée générale mixte des actionnaires a été convoquée le jeudi 27 mai 2021 à 15 heures.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à cette assemblée, a été publié sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/balo) le 21 avril 2021 au bulletin numéro 48. Cet avis peut être également consulté sur le site internet de GTT (www.gtt.fr).

L'avis de convocation sera publié sur le site du BALO ainsi que dans un journal d'annonces légales le 12 mai 2021 et sera également consultable sur le site internet de GTT.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, telle que modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 et prorogée par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021, et compte-tenu des mesures de restrictions de circulation et de regroupement des personnes prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (notamment le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19), et faisant obstacle à la présence physique de ses membres à l'Assemblée générale, cette Assemblée Générale se tiendra exceptionnellement à huis clos et hors la présence physique des actionnaires.

Dans ces conditions, vous devez, pour exercer vos droits :

- privilégier le recours à la voie électronique,
- exprimer vos choix préalablement à la réunion quant aux résolutions qui vous sont proposées, grâce :

- au « vote par correspondance »,
- à la désignation d'un mandataire qui votera « pré-AG »,
- au « pouvoir au Président de l'Assemblée générale »,

seules options désormais disponibles du fait des circonstances rappelées ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra demander, à compter de la publication de l'avis de convocation et jusqu'au cinquième jour inclus avant la date de cette assemblée générale, que lui soient envoyés les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Cette demande devra être faite par le biais du formulaire d'envoi de documents complémentaires joint à la brochure de convocation et devra être adressée par voie postale à BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex France.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en adressant leur demande à BNP Paribas Securities Services, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus, en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une

attestation d'inscription en compte délivrée par leur intermédiaire financier habilité.

Les documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2021 requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur peuvent être consultés (i) à compter du 6 mai 2021 sur le site internet de GTT (www.gtt.fr) et (ii) à compter du 6 mai 2021 au siège social de GTT, situé 1, route de Versailles, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse et chez BNP Paribas Securities Services, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.

La communication d'une information ou d'un document sera valablement effectuée par message électronique, sous réserve que l'actionnaire indique dans sa demande l'adresse électronique à laquelle elle peut être faite. Les actionnaires sont ainsi encouragés à communiquer leur adresse électronique lors de toute demande.

Contact Relations Investisseurs

information-financiere@gtt.fr / +33 1 30 23 20 87

Contact Presse :

press@gtt.fr / +33 1 30 23 80 80

Pour plus d'information, consulter le site www.gtt.fr.

A propos de GTT

GTT est l'expert technologique des systèmes de confinement à membranes dédiés au transport et au stockage des gaz liquéfiés. Depuis plus de 50 ans, GTT conçoit et commercialise des technologies de pointe pour une meilleure performance énergétique. Les technologies GTT allient efficacité opérationnelle et sécurité pour équiper les méthaniers, les unités flottantes, les réservoirs terrestres, ainsi que les navires de transport multi-gaz. Le Groupe propose également des systèmes destinés à l'utilisation du GNL comme carburant, ainsi qu'une large gamme de services, dont des solutions digitales dans le domaine du Smart Shipping. GTT est aussi présent dans l'hydrogène à travers sa filiale Elogen, qui conçoit et assemble des électrolyseurs destinés en particulier à la production d'hydrogène vert.

GTT est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (Code ISIN FR0011726835, Ticker GTT) et fait partie notamment des indices SBF 120 et MSCI Small Cap.